

§ II- LETTRES, N°128

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°53

LETTE, N°53

+

Dijon, ce 2 Décembre 1866.

Je n'ai point tardé à vous répondre comme vous semblez le croire, mon Enfant. Je l'ai fait le soir même, mais ayant manqué l'heure où l'on va jeter les lettres à la poste je l'ai remise au R.P. Maret qui partait le lendemain matin pour Besançon. Il aura sans doute oublié de la jeter lui-même à la poste, mais vous devez l'avoir en ce moment.

Votre lettre m'a rendu heureux, puisque tout va bien et que la présence de Notre Seigneur vous aide à bien marcher. Bon courage à Jeame; j'ai la conviction qu'avec du courage et de la persévérance pour prévenir de son mieux et réparer chaque fois, elle arrivera au but où elle tend et où nous aspirons pour elle, et qu'elle restera toujours avec nous.

Priez bien pour les vocations que Dieu nous prépare, et à ce sujet réfléchissez à ceci :

Voilà bien des personnes qui songent à entrer à Béthanie et qui ne seraient pas capables d'un travail manuel assidu, par exemple Madelle Lagrange et plusieurs autres qui m'ont écrit. Ces personnes cependant se suffisent dans le monde. Ne pourrions-nous pas trouver quelque chose qui nous permit de les utiliser et qui leur donnât le moyen de gagner elles aussi leur vie, puisque c'est là une des conditions de notre oeuvre de vivre du travail de ses mains. Pensez à cela. Je sais un travail, dans l'Administration des Contributions Directes, qui devient assez lucratif quand on en a l'habitude et qu'on en a beaucoup, il ne demande qu'une écriture convenable et un peu de patience, c'est ce que l'on appelle le travail des rôles. J'ai vu autrefois des jeunes gens se suffire avec cela, et j'en ai vu aussi qu'on donnait en secret à des fa -



Henri-Dominique

mille recommandables mais pauvres et qui en tiraient une bonne ressource. C'est en ce moment ci que se fait ce travail, peut être même est-ce un peu tard - Informez-vous auprès de Mad^elle Lagrange, il faudrait qu'elle allât voir M. le Directeur des Contributions directes de Besançon, mais il lui faudrait quelque aboutissant auprès de lui pour être plus sûre d'être acceptée. Ce serait un simple renseignement à prendre pour le moment, puis si bien nous verrions s'il faut attendre quelque chose de ce côté, ou non.- Je ne serais pas surpris que M^{lle} Lagrange reçut un oui du R.P. Robinet, il est bien changé ~~en~~ notre égard.

Je vous avertis que j'ai envoyé une liste de la loterie de M^{lle} Bick à M^{lle} de S. Juan, Tachez de vous y placer ~~de~~ au plus tôt les trois que vous avez sinon envoyez-les moi, j'espère en écouler un certain nombre.

Avez-vous écrit à Mad^{me} v^{ve} Courtey? parce que j'aimerais mieux ne lui écrire qu'après l'Avent

Je vais prêcher à Genevrey (H^{te} Saône) après Vesoul. Je reverrai M. Bardot. Je ne suis pas de l'avis de M. le Curé ni du votre. La conviction qui m'est restée à moi, c'est que, si nous jugeons à propos de l'avoir pour aumônier nous l'aurons certainement un peu plus tôt ou un peu plus tard - Celui que nous présente M. de Laval ne me va guère. Son âge, les difficultés qu'il a déjà rencontrées dans son diocèse, le désir que l'on a de le placer en dehors tout cela n'est pas d'excellent augure; en tout cas ce n'est pas assez clair et je ne sais trop à qui m'adresser pour éclaircir cette affaire. C'eût été facile à M. de Laval s'il avait voulu, s'il ne le fait pas c'est qu'il doit avoir ses raisons; il veut ménager peut être et se tenir à l'écart. Quant au R.P. Prakin, je crains seulement que son état de santé ne soit tel qu'il ne devienne plus une charge qu'un secours. J'attends sa réponse, J'ai écrit aussi au R.P. Saudreau et au R.P. Mas pour avoir les renseignements à ce sujet, car il est de la Province du Midi.

Combien a coûté la pendule, de réparation. J'ai besoin de le savoir. L'avez-vous, et les offices reliés, et l'abat-jour?

Ajoutez au procès-verbal du chemin de Croix cette date que j'avais laissée en blanc (29 Mai 1863) c'est la date de mes pouvoirs pour ériger les chemins de croix.

J'ai les formules pour la prise d'habit et



Spencer

la profession. Je vais les traduire en français et vous les envoyer

Je vais en mission avec le R.P. Zinguerlé - Il veut au retour passer par Béthanie pour voir l'Oeuvre; il n'est ni très-chaud ni hostile. Il veut voir. Il a une vocation religieuse me dit-il, et il hésite où il doit l'envoyer.

J'ai écrit à M^{lle} Alphonsine. Il est inutile de sa facher puisqu'elle est à Bordeaux et n'en sortirait pas. Il faut tirer de la situation le meilleur parti possible, l'amener à continuer à s'ouvrir en toute confiance (elle l'a fait jusqu'ici plus que vous ne semblez le croire) et lui ménager s'il est possible quelque bonnes connaissances qui la retiennent et la poussent de plus en plus dans le bien. Je lui ai donné l'adresse de deux jeunes filles de son âge, qui sont parfaites à bien des points de vue et qui sont de notre Tiers-Ordre. Elles sont ~~en~~ relation avec moi, et toutes dévouées à l'Oeuvre. J'attends sa réponse. Volontiers aussi je la mettrais en relation avec ma belle-Soeur, la femme de mon frère Honoré. Elle va souvent à Bordeaux et à la belle saison votre nièce aurait chez mon frère et dans sa petite propriété à la campagne un petit pied à terre qui lui donnerait un peu les agréments de la campagne et ceux de la vie de famille. Et pour elle, je connais tout mon monde, ni de part ni d'autre dans toute ma famille elle ne rencontrerait pas le moindre danger. Tout le monde est marié à part deux ou trois neveux qui sont encore des collégiens. Je ne lui ai pas parlé de cela. Nous avons le temps encore; mais, sachant qu'elle est votre nièce, mon frère et ma belle Soeur la recevraient comme un membre de la famille et il en serait de même chez mes autres frères et soeurs.,

Je vous trouve un peu sévère dans vos jugements au sujet de M. le Curé. Pour moi je blâme en lui la forme, je respecte et j'admire le fond. Distinguez bien l'un de l'autre.

Puisqu'il vous faut renvoyer à M^{gr} une copie des bénédictions accordées, je vous engage à en faire faire une sous forme de tableau, ici ou à Besançon, en y ajoutant celles que vous avez oubliées. Vous Puis vous lui renverrez le tout, le priant de garder pour lui la première comme copie, et de vouloir bien signer la seconde pour être gardée et affichée à la sacristie ou ailleurs.

Je m'étonne de votre joie au sujet de la réha-



Spunauy
2007

bilitation légale après 5 ans passés à Béthanie. Se vous avez bien raison de vous réjouir mais c'est un peu tard il me semble, il y a bien longtemps que nous savons cela et c'est dit tout au long dans le compte, dans une lettre qui m'a été écrite par un juge d'instruction de Bordeaux. Il est évident qu'avec la surveillance de la Spôlice nous n'aurions pu leur donner le S^t habit. Il faudra donc nécessairement, attendre 5 ans pour elles. Elles pourront cependant être déjà petites-Soeurs.

Quant à ce qui regarde Angèle., Ce n'est pas aussi simple que le croit ce bon M. de Laval. Il y a bientôt 2 mois qu'Angèle Cailleau a fait les démarches dont il parle, et elle est encore à attendre. Elle ne s'est pas adressée seulement au Procureur Impérial, mais au Préfet.

La domestique de mon frère Catherine peut être à Béthanie avant la Noël, si nous le voulons, mais je viens d'apprendre qu'elle a autrefois été novice dans une Congrégation des S^{tes} de S. Paul, à Chartres. Peut être même y a-t-elle porté l'habit, elle ne s'explique pas bien. Je viens d'écrire à Chartres, et j'attends. Mon frère est persuadé qu'il n'y a rien en cela qui nous doive arrêter. Je le crois aussi, mais j'ai pris mes précautions, avant de lui dire : Partez. Nous vous attendons. Mais elle est prête et mon frère a une domestique

Je crains seulement qu'étant seule soeur converse elle ne s'ennuie au point de vue des exercices de piété. Il faut songer à cela. Faut-il écrire à l'Aumônier des Ursulines de Flavigny, ou pourrez-vous faire sans elles. Priez que Dieu me fasse trouver quelque bonne vocation de S^t converse pendant cette mission; et n'attendez pas de lettres pendant ce temps. Nous aurons 2 sermons par jour, et des confessions plus que nous n'en pourrions entendre, nous dit-on. Nous partons d'ici le Samedi prochain à 6 heures.

Je crains d'avoir fait de la peine à Mad^{elle} Marie Boyer comme je l'ai fait à son départ Elle n'est point venue me voir. Je comptais sur elle, aujourd'hui Dimanche. Quand S^t Cécile lui écrira qu'elle lui dise bien que les reproches que je lui ai adressés de ce qu'elle ne m'avait pas parlé pendant son séjour, comme aussi quand je paraissais douter, dev^t le R.P. Boulanger de sa vocation et de ses aptitudes religieuses. Ce n'était là que plaisanteries qu'elle semble presque a-



Spuyfauy
1877

voir pris au sérieux. Assurez-là que si jamais elle est devenue une de nos filles de Béthanie, j'en remercierai le bon Dieu et la recevrai à bras ouverts.

A la première occasion que vous aurez pour Besançon envoyez donc les cent comptes-rendus qui vous restent encore. M. Claudon les réclame et en a besoin— A la 1^{re} occasion renvoyez aussi le fourneau de mon frère et faites le mettre à la petite vitesse. Mon frère l'attend.

Travaillez bien pour S^t Marie du Calvaire et guérissez S^t M.M. à la condition toutefois qu'elle fasse des progrès, sinon je vais prier moi-même pour que Dieu la prenne à Lui avant qu'elle songe à aller se faire soigner dans sa famille.

Je me réjouis bien de la régularité que vous avez mise à l'établie pour Jeanne avec M^{me} Hestair. Vous avez bien fait.

A Dieu, mes enfants, je compte sur vos prières et votre générosité dans le sacrifice pour ass(---)r le pendant cette mission beaucoup d'âmes au bon Dieu et peut être qu'elle en aura une à Béthanie.

Votre père qui vous bénit

fr. M Jean Joseph

P.S. A la place du 2^e alinéa de l'acte de profession, il faudra marquer pour vous et p^r S. M.M. que vous avez été admise à profession, par dispense particulière de S.E et du Révé^{me} Père, sans la condition d'une année entière et continue de Noviciat Il serait bon peut être ici de relater en quelques mots que vous aviez tant d'années de profession dans la Congrég. des S^t de la Présent. de Tours et que le temps de vos vœux annuels expiré, par le désir d'une vie plus parfaite, plus contemplative, et en même temps par le désir de vous dévouer, davantage dans la vie cloîtrée, plus aux oeuvres de zèle qu'à l'enseignement, vous avez quitté cette congrégation par l'ordre du Directeur de votre conscience et êtes venue ici après avoir essayé quelques semaines à Cette et passé quelques mois à Nancy à vous préparer à l'oeuvre qui se préparait et n'était pas encore fondée.— Quant à la formalité de l'examen et des +



Spunfauy
207

protestations à faire avant d'admettre à la profession, je l'ai oubliée. Cela n'invalide pas la profession, mais peut être que pour plus de sûreté nous ferions bien de la refaire à mon prochain passage. Où bien écrivez-en quelques mots à M^{gr}, le priant de la valider ainsi, et alors vous relaterez cela dans l'acte.

Gardez le livre de M Bailly, c'est pour ve Béthanie qu'il l'a envoyé. J'en ai un autre ici.

La réflexion sur votre nom vient de M^{le} Junot. Elle était faite sans aucune malice, mais seulement en vous enviant un si beau nom. Toute la malice que vous y avez vue, vient de moi. Ne vous en inquiétez donc pas davantage

Sur l'acte de profession à la note 10 je vous renvoie ici pour vous dire que vous et S^r Marguerite au lieu de ces mots en présence de toute la communauté, vous devrez mettre en présence du R. P. Boulanger et de S^r Marguerite-Marie, quant à elle de la R. M. H^{ri} Dom. Vous mettrez aussi : dans une salle particulière, aux pieds de la statue de Notre Dame du Rosaire de Béthanie" au lieu de ces mots "devant l'autel de....)

P.S. 3 X^{bre} Ma lettre n'a pu partir hier soir. Je reçois ce matin une étrange lettre de M; l'Abbé B.... Il demande des prières; il va toucher au but de ses désirs. Il ajoute: " Je vous prouverai bientôt, "je l'espère, que vous n'avez rien à regretter dans notre entrevue, qui a eu des conséquences bien peu prévues.- D'ici là restons séparés, mais priez-(une neuvaine à l'Immaculée Conception) Vous pouvez cela sans vous compromettre ni manquer à la prudence"

Priions donc pour lui. J'ai quelque espoir qu'il n'est pas ce qu'on l'a fait. Le B. de la Salle fondateur des frères est mort interdit et quelques autres que l'on estime aujourd'hui des Saints. Attendons. Je ne lui donne pas signe de vie, en attendant.



Spangenberg
20/1